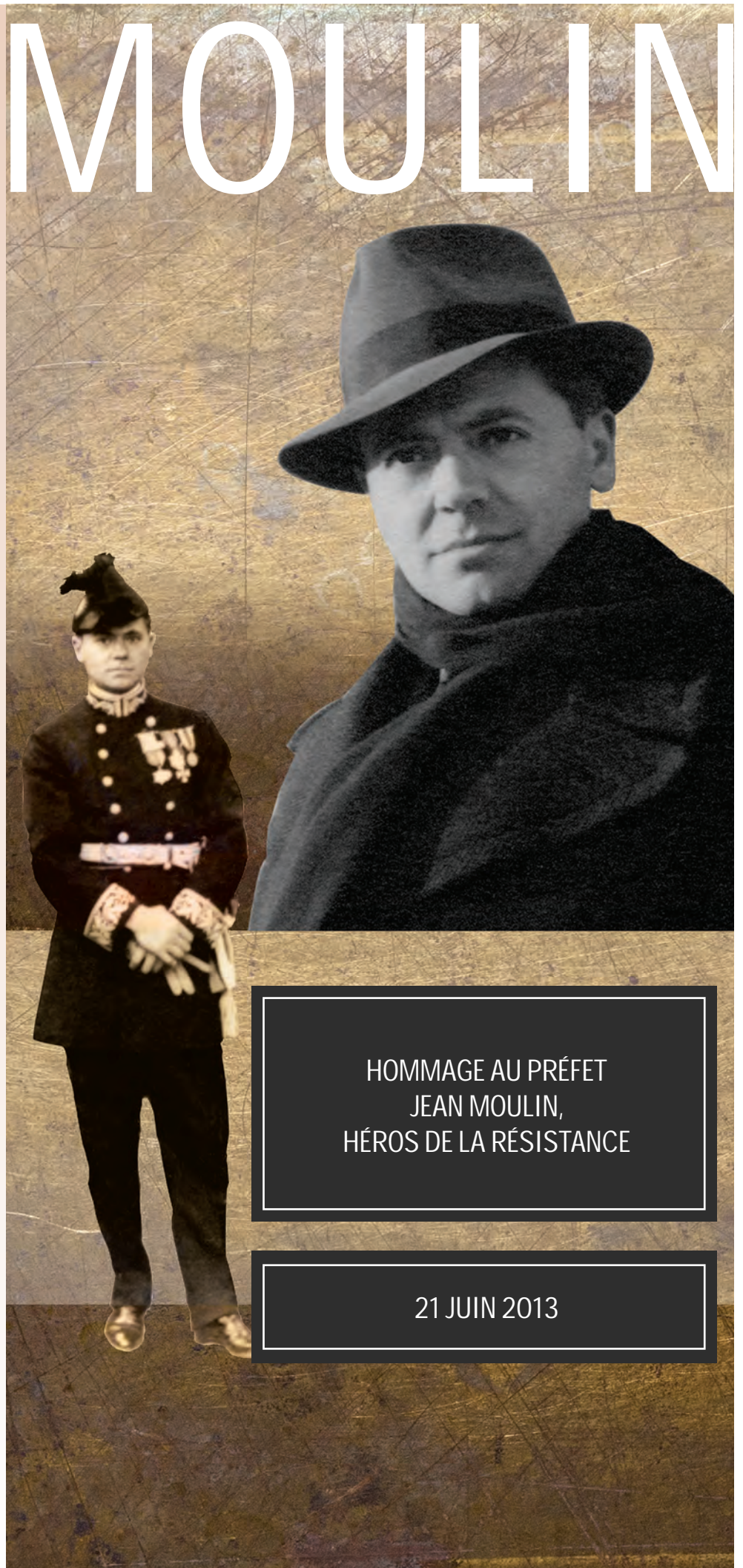


JEAN MOULIN

1943-2013



HOMMAGE AU PRÉFET
JEAN MOULIN,
HÉROS DE LA RÉSISTANCE

21 JUIN 2013

JEAN MOULIN

HOMMAGE AU PRÉFET JEAN MOULIN, HÉROS DE LA RÉSISTANCE

21 juin 2013

“Aujourd’hui, jeunesse, puisses-tu penser à cet homme comme tu aurais approché tes mains de sa pauvre face informe du dernier jour, de ses lèvres qui n’avaient pas parlé; ce jour-là, elle était le visage de la France...”

Ainsi parlait le 19 décembre 1964 André Malraux, ministre de la culture, dans un discours solennel prononcé lors du transfert des cendres de Jean Moulin au Panthéon.

70 ans jour pour jour après son arrestation en 1943 à Caluire, un hommage solennel est rendu à Jean Moulin par le ministère de l’Intérieur.

Est ainsi honorée la mémoire de celui qui fut le plus jeune préfet de France en 1937, s’opposa à l’occupant allemand dès 1940 et créa, sous l’égide du général de Gaulle, le Conseil de la Résistance.

Torturé par la Gestapo, il meurt le 8 juillet 1943 dans le train qui le conduit en Allemagne.

Membre du corps préfectoral, plus jeune sous-préfet à 25 ans, puis plus jeune préfet de France à 38 ans, Jean Moulin demeure le symbole de la résistance de l’État républicain, fidèle jusqu’à la mort à ses convictions.

JEAN MOULIN

HOMMAGE AU PRÉFET JEAN MOULIN, HÉROS DE LA RÉSISTANCE

21 juin 2013

JEAN MOULIN : UN PARCOURS EXEMPLAIRE

- 20 juin 1899 :** naissance à Béziers
- 1^{er} septembre 1917 :** nommé sous-chef du cabinet du préfet de l'Hérault
- 1918 :** mobilisé au 2^e Génie de Montpellier. Envoyé sur le front dans les Vosges mais n'y combat pas
- 4 novembre 1919 :** attaché au cabinet du préfet de l'Hérault
- 25 novembre 1920 :** chef-adjoint du cabinet du préfet de l'Hérault
- 15 février 1922 :** chef de cabinet du préfet de la Savoie
- 27 septembre 1926 :** sous-préfet d'Albertville. A l'époque, il est le plus jeune sous-préfet de France
- 26 octobre 1925-1930 :** mariage avec Marguerite Cerruti, puis divorce en juin 1928
- 27 septembre 1926 :** sous-préfet de Châteaulin (Finistère)
- 5 janvier 1930 :** chef-adjoint de cabinet de Pierre Cot, sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères (jusqu'en janvier 1933)
- 23 décembre 1932 :** sous-préfet de Thonon-les-Bains (Haute-Savoie)
- 18 mai 1933 :** chef de cabinet de Pierre Cot, ministre de l'Air
- 7 octobre 1933 :** sous-préfet de Montargis, non installé
- 19 janvier 1934 :** sous-préfet rattaché sur sa demande à la préfecture de la Seine
- 20 février 1934 :** secrétaire général de la préfecture de la Somme
- 19 mai 1934 :** chef de cabinet de Pierre Cot, ministre de l'Air
- Juillet 1936 – mai 1937 :** préfet de l'Aveyron. A l'époque, il est le plus jeune préfet de France (38 ans)
- 26 janvier 1937 :** chevalier de la Légion d'Honneur
- 27 février 1937 :** il regagne le ministère de l'Air
- Mai 1937 :** préfet de l'Aveyron
- 20 avril 1938 :** préfet d'Eure-et-Loir
- 21 janvier 1939 :**
- 17 juin 1940 :** arrestation – tentative de suicide
- 22 juin 1940 :** reprend ses fonctions à la préfecture de Chartres
- 2 novembre 1940 :** révocation (départ le 8 novembre), mise en disponibilité
- Décembre 1940 :** Installation dans la maison familiale de Saint-Andiol (Bouches-du-Rhône)
- Septembre 1941 :** il rejoint Londres en passant par l'Espagne et le Portugal
- 25 octobre 1941 :** présentation au général de Gaulle
- 24 décembre 1941 :** le général de Gaulle le nomme délégué au comité national français pour la zone libre
- Août 1942 :** Daniel Cordier devient son secrétaire général
- 17 octobre 1942 :** Compagnon de la Libération
- 22 octobre 1942 :** création du comité de coordination des 3 mouvements de résistance de la zone sud, présidé par Jean Moulin (1^{ère} réunion le 27 novembre)
- 15 février – 30 mars :** 2^{ème} séjour à Londres. Le général de Gaulle le charge de créer le Conseil de la Résistance, devenu fin 1943, le Conseil National de la Résistance (CNR)
- 27 mai 1943 :** préside la première réunion du Conseil de la Résistance au 47, rue du Four – Paris VI
- 21 juin 1943 :** arrestation à Caluire-et-Cuire (Rhône). Interrogatoire par Klaus Barbie quelques jours plus tard.
- 8 juillet 1943 :** mort en gare de Metz lors de son transfert en Allemagne
- 11 décembre 1943 :** général de division à titre posthume
- 11 février 1944 :** inhumation au cimetière du Père Lachaise
- 19 décembre 1964 :** transfert des cendres de Jean Moulin au Panthéon à l'occasion du 20^e anniversaire de la Libération

JEAN MOULIN

HOMMAGE AU PRÉFET JEAN MOULIN, HÉROS DE LA RÉSISTANCE

21 juin 2013

CHARTRES, JUIN 1940 : PREMIER COMBAT D'UN PRÉFET RÉSISTANT

Lorsque Jean Moulin est nommé préfet à Chartres le 21 février 1939, cela fait déjà vingt-deux ans qu'il est au service de l'administration préfectorale. Ardent républicain, il est aussi unanimement reconnu pour ses qualités d'administrateur.

Il demande à être mobilisé en septembre 1939 et veut rejoindre l'Armée de l'Air, mais le ministre de l'Intérieur lui donne l'ordre de regagner Chartres en janvier 1940, le considérant comme un préfet de valeur, indispensable sur son poste en ces temps agités.

UN PRÉFET DANS LA TOURMENTE

Dès la percée du front par les Allemands en mai 1940, des centaines de milliers de réfugiés affluent en Eure-et-Loir, entraînant de nombreuses difficultés d'hébergement et de ravitaillement.

«Les élus et les fonctionnaires se doivent de donner l'exemple.»

La situation s'aggrave en juin, les bombardements s'intensifient et la panique gagne peu à peu la population. Le 11 juin, Jean Moulin tente d'endiguer cet exode en faisant placarder un appel au civisme sur les murs : « Soyez dignes en restant calme. Aucun ordre d'évacuation du département n'a été donné parce que rien ne le justifie (...). Il faut que chacun soit à son poste, que la vie économique continue. Les élus et les fonctionnaires se doivent de donner l'exemple. Je connais les qualités de sagesse et de patriotisme des populations de ce département. J'ai confiance, nous vaincrons ».

Le 14 juin, ordre du gouvernement est donné de se replier vers le sud, ce qui va accélérer la fuite des civils, notamment les commerçants, mais aussi des employés de la préfecture et des élus.

Le 15 juin 1940, la situation est dramatique. Le préfet, resté seul avec son chef de cabinet, sans liaison possible avec sa hiérarchie, n'a plus aucun moyen à sa disposition : les services sanitaires et les pompiers sont partis, il n'y a plus ni gaz, ni eau, ni électricité,



ni radio, ni téléphone, aucun véhicule, et il ne reste que 800 habitants sur les 23 000 que comptait la ville de Chartres. En revanche, plus d'un million de réfugiés ont déferlé sur le département depuis un mois et les bombardements font de nombreuses victimes. Face à cette crise, les questions du secours aux blessés et du ravitaillement sont celles qui se posent avec le plus d'acuité, auxquelles s'ajoute la réponse aux inévitables pillages des maisons et magasins abandonnés.

Le préfet est sur tous les fronts pour maintenir le calme, secourir et nourrir la population. Son devoir est également de maintenir une structure administrative organisée, capable le moment venu de recevoir l'occupant.

Conscient de vivre des heures tragiques, il écrit à sa famille le 15 juin une lettre en forme de testament : « Mon pauvre département est mutilé de toute part. Rien n'a été épargné à la population civile. (...) Je ne savais pas que c'était si simple de faire son devoir quand on est en danger ».

Cette phrase prémonitoire prend tout son sens deux jours plus tard, lorsque les Allemands, tout juste arrivés à Chartres, veulent obliger le préfet à signer,

JEAN MOULIN

HOMMAGE AU PRÉFET JEAN MOULIN, HÉROS DE LA RÉSISTANCE

21 juin 2013

au nom de l'État français, un document accusant les troupes sénégalaises de l'armée française d'avoir massacré femmes et d'enfants sur leur retraite. Indigné, il refuse. Pendant une journée entière, il est battu et menacé par l'occupant, qui l'incarcère pour la nuit.

Afin d'être sûr de ne pas céder à la force, il saisit un tesson de verre et se tranche la gorge.

« Je ne peux pas être complice de cette monstrueuse machination qui n'a pu être conçue que par des sadiques en délire. Je ne peux pas sanctionner cet outrage à l'armée française et me déshonorer moi-même. Tout plutôt que cela, tout, même la mort ». Découvert à l'aube couvert de sang, il est sauvé, tandis que les officiers allemands évoquent un « malentendu ».

Lorsqu'il est finalement limogé par le gouvernement de Vichy en novembre 1940, le préfet Jean Moulin écrit une lettre à tous les maires de son département : « dans les heures difficiles, nous avons travaillé, lutté et souffert ensemble. Vous permettrez que ma dernière pensée soit pour vous exprimer ma profonde reconnaissance et pour vous dire, aussi, ma foi immuable dans les destinées de la France. »

« Mon pauvre département est mutilé de toute part. Rien n'a été épargné à la population civile. (...) Je ne savais pas que c'était si simple de faire son devoir quand on est en danger »



Pour rassurer sa famille après les événements dramatiques du 17 au 18 juin 1940, Jean Moulin se fait photographier par la secrétaire de la préfecture, le foulard dissimulant sa blessure à la gorge. A bout de force après un passage à tabac par les Allemands qui veulent lui faire signer un texte accusant à tort les soldats noirs de l'armée française de massacres sur les civils, Jean Moulin s'entaille la gorge « Mon devoir est tout tracé. Les Boches verront qu'un Français aussi est capable de se saborder » écrit-il.

Crédits : Legs Antoinette Sasse Musée Général Leclerc/Musée Jean Moulin, EPPM.

JEAN MOULIN

HOMMAGE AU PRÉFET JEAN MOULIN, HÉROS DE LA RÉSISTANCE

21 juin 2013

NOM DE CODE « MAX »

Le 2 novembre 1940, le maréchal Pétain signe l'arrêté de révocation du préfet Jean Moulin (ainsi que de deux autres préfets : Jouany, en Ile-et-Vilaine, et Morel, préfet intérimaire des Hautes-Alpes). Avant de quitter ses fonctions, Jean Moulin se fabrique une vraie carte d'identité au nom de Joseph Mercier, preuve qu'il était déjà résolu à quitter la France pour l'Angleterre.

Dans l'attente d'un visa, qu'il obtiendra en 1941, il enquête sur les groupes de résistants et rencontre certains de leurs chefs en zone non occupée. C'est comme messenger de ces groupes de résistance qu'il se présente au général de Gaulle en octobre 1941.

Les deux hommes s'apprécient et le choix de Jean Moulin s'impose immédiatement au général, qui dira de lui dans ses mémoires : « Il aspirait aux grandes entreprises. Plein de jugement (...), il faisait des propositions nettes et formulait des demandes précises ».

Jean Moulin repart comme représentant personnel du général auprès de ces mêmes mouvements de la zone sud : « Je désigne monsieur Jean Moulin, préfet, comme mon représentant et comme délégué du Comité national pour la zone non directement occupée de la métropole ».

Celui qui va se faire appeler Régis, puis Rex et enfin Max va parvenir en un an et demi à fédérer à travers le Conseil de la Résistance, l'ensemble des composantes de la France résistante : mouvements, formations partisans, forces syndicales, en les plaçant sous l'autorité de la

France Libre. Pour réaliser cette mission délicate, il dispose de trois moyens efficaces : la répartition de l'argent reçu mensuellement de Londres entre les mouvements de résistance, les moyens radio, ainsi que les services de liaisons aériennes et maritimes.

La première réunion du Conseil de la Résistance a lieu le 27 mai 1943, au 47 rue du Four, dans le 6^{ème} arrondissement de Paris, c'est une avancée majeure

pour l'organisation de la Résistance Intérieure.

Mais la Gestapo connaît l'existence de Max, chef de la Résistance, et le recherche activement.

Lorsque le général Delestraint, chef de l'armée secrète, est arrêté à Paris le 9 juin 1943, Jean Moulin décide d'organiser une réunion afin de le remplacer. Le rendez-vous est prévu à Caluire, le 21 juin, près de Lyon, dans la maison du docteur Dugoujon.

Peu après leur arrivée, les services de la Gestapo de Lyon font irruption sur les lieux et arrêtent l'ensemble des chefs de la Résistance présents.

Les prisonniers sont conduits au fort Montluc et transférés à plusieurs reprises au siège de la Gestapo où ils sont torturés par Klaus Barbie.

Jean Moulin, que Barbie parvient à identifier comme étant Max, subit les pires sévices mais ne dévoile rien de l'organisation du Conseil de la Résistance.

Il décède des suites de ces mauvais traitements, probablement le 8 juillet 1943 en gare de Metz, lors de son transfert en Allemagne.



Photo : Jean Moulin aux Arceaux près de la promenade du Peyrou à Montpellier, photo prise par son ami d'enfance, Marcel Bernard, hiver 39-40. Crédits : Legs Antoinette Sasse, Musée du général Leclerc/Musée Jean Moulin (Ville de Paris).

JEAN MOULIN

HOMMAGE AU PRÉFET JEAN MOULIN, HÉROS DE LA RÉSISTANCE

21 juin 2013



Aux côtés du préfet du Finistère, Jean Moulin, sous-préfet de Châteaulin, assiste à une cérémonie au monument aux morts, avec le maire et le conseiller général du canton.
Crédits : Coll. Escoffier.

UN PRÉFET POUR LA POSTÉRITÉ

Dès les lendemains de la Libération, de nombreux hommages sont rendus à Jean Moulin, figure emblématique de la Résistance. Leur point d'orgue est le transfert des cendres de Jean Moulin au Panthéon, le 19 décembre 1964, accompagné du discours d'André Malraux, resté célèbre.

Aujourd'hui encore, plus de 380 établissements scolaires portent son nom, quatre musées lui consacrent des espaces spécifiques partout en France et des dizaines de monuments commémoratifs lui sont dédiés.



Peu après son arrivée le 21 mars 1937 à Rodez comme préfet de l'Aveyron, Jean Moulin dépose une gerbe au monument de la place d'armes, en hommage aux Morts de Rodez.
Crédits : Coll. Escoffier.

Remerciements :

PARIS
MUSÉES
LES MUSÉES
DE LA VILLE
DE PARIS

- Musée du Général Leclerc de Hauteclocque et de la Libération de Paris
- Musée Jean Moulin

